

MILLE FLEURETS

Challenge Crouzy

52^{ème} édition

Dimanche 4
Octobre
2020
M7 à M15

Complexe sportif
J. Marinelli
Place de la Motte
aux cailles
77000 MELUN



Design by Freepik.com



Les commerçants du marché



Le CERCLE D'ESCRIME de MELUN VAL DE SEINE a le plaisir de vous inviter à participer aux :

**1000 FLEURETS
« CHALLENGE CROUZY »
52^{ème} édition**

Dimanche 4 octobre 2020

Catégories M7, M9, M11, M13, M15 Filles et Garçons

Complexe sportif Jacques Marinelli

Place de la Motte aux Cailles 77000 MELUN

Chers amis sportifs,

Au-delà du contexte incontournable que nous subissons tous, le Cercle d'Escrime Melun Val de Seine a décidé d'organiser cette année encore, le 4 octobre 2020, les 1000 Fleurets.

Pour ce faire, nous devons mettre en place des dispositions particulières que nous inscrivons dans le règlement afin que les participants éventuels soient prévenus.

Un listing nominatif et horodaté sera mis en place à l'entrée du complexe, ainsi qu'une prise de température frontale.

En plus des règles imposées aux salles d'armes qui seront juste rappelées parce que connues de tous les compétiteurs et leurs encadrants, notre fil rouge sera de laisser le maximum d'espace dans les salles pour les tireurs et les arbitres.

La compétition se déroulera dans trois salles contigües et la présence dans chaque salle sera la plus réduite possible:

- Les tireurs qui sont appelés pour leur tour de poule ou de tableau**
- Les arbitres**
- Les maîtres d'armes**

Pour les moins de 7 ans et les moins de 9 ans, un parent sera admis.

Les organisateurs, quand cela sera nécessaire auront évidemment accès aux salles et au matériel.

Un sens de circulation dans le complexe sera également fléché.

Vous l'avez compris, les parents ne pourront qu'exceptionnellement entrer dans les salles.

En contrepartie, tout en espérant que le beau temps soit de mise, nous aurons installé des tentes en nombre dans l'enceinte du complexe, avec chaises et tables afin d'offrir un refuge à ceux qui ne concourent pas (parents ou tireurs en attente).

Un service de restauration sera assuré ainsi que la présence de l'équipementier « My Solutions ».

Nous comptons évidemment sur votre présence, votre participation et votre bienveillance pour que ce dimanche 4 octobre et les 52èmes « 1000 Fleurets » soient une réussite pour tous.

REGLEMENT

Article 1 : HORAIRES

	Inscription	Scratch
M15 garçons	8h30	8h45
M13 filles	8h45	9h00
M15 filles	10h30	10h45
M13 garçons	10h45	11h00
M9 filles et garçons	11h30	11h45
M11 filles et garçons	14h15	14h30
M7 filles et garçons	15h00	15h15

Article 2 : FORMULE DE L'EPREUVE

Pour toutes les catégories : un tour de poule sans éliminé suivi d'un tableau d'élimination directe sans repêchage, la 3ème place ne sera pas tirée.

Poule : M15 : 5 touches, 3 minutes
M13 : 4 touches, 3 minutes
M11 : 4 touches, 3 minutes
M9 et M7 : 3 touches, 2 minutes

Tableau : M15 : 10 touches, 2 x 3mn avec 1 mn de pause
M13 : 8 touches, 2 x 3 mn avec 1 mn de pause
M11 : 8 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause
M9 et M7 : 6 touches, 2 x 2 mn avec 1 mn de pause

Article 3 : ARMES et TENUES

M15 : longueur lame : 90cm (n°5)
M13 : longueur lame : 82cm (n°2)
M11 : longueur lame : 82 cm (n°2)

M9 et M7 : longueur lame : 77 cm (n°0)

Tenues selon la réglementation en vigueur.

Article 4 : ARBITRAGE

Les clubs inscrivant **4 tireurs** ou plus, sur la journée, seront tenus de présenter un arbitre.

Les arbitres percevront une indemnité en fonction du diplôme qui devra être présenté lors de l'inscription (maximum arbitre régional) et selon les tarifs établis par la FFE.

Article 5 : INSCRIPTIONS

La compétition est ouverte aux tireurs étrangers licenciés auprès de leur fédération, l'inscription se fera par mail : club@escrime-cemvs.com, au plus tard le **jeudi 1er octobre 2020**.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/coronavirus-les-reponses-a-vos-questions/article/coronavirus-les-reponses-a-vos-questions>

Les engagements se feront en ligne sur le site FFE, rubrique compétition, www.escrime-ffe.fr au plus tard le **jeudi 1er octobre 2020, 23h59**.

Les droits d'engagement sont fixés à :

10€ pour toutes les catégories, gratuit pour les M7.

En cas de besoin, nous limiterons le nombre d'inscription par catégorie.

Article 6 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement du Challenge. Les tireurs participent à l'épreuve

sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement intérieur de la F.F.E.

Courtoisie : rappel de la circulaire :

« La FFE décide, pour application stricte à partir du 01/03/08, l'enseignant – accompagnateur ;

- n'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match,
- n'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet,
- n'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre. »

Article 7 : RECOMPENSES

Les 8 premiers de chaque catégorie à 14h ou 16h, suivant les horaires de début de compétitions.

Article 8 : Informations diverses

► Un stand de matériel d'escrime sera présent lors de la compétition : My Solutions

► Quelques hôtels de l'agglomération Melun Val de Seine :

- IBIS Melun : **01.60.68.42.45**

- CAMPANILE Dammarie-les-Lys : **01.64.37.51.51**

► Pendant toute la durée de la compétition, les bénévoles du CEMVS assureront un service de restauration, dans le respect des règles sanitaires.

► Pour tout renseignement complémentaire :

CEMVS

Monsieur Luc MONTBLANC : 06.86.28.03.77

Madame Valérie LHUILLERY : 06.25.88.79.89

Secrétariat : 01.64.39.13.04 (heures d'ouverture salle d'armes)

Adresse : CEMVS, Salle d'Armes du Complexe Sportif J. Marinelli

Place de la Motte aux Cailles

77000 MELUN

Mail : club@escrime-cemvs.com

Site internet : www.escrime-cemvs.com

**Les 1000 Fleurets sont organisés avec le concours de la ville de Melun, du Conseil Départemental de Seine et Marne, du Comité Départemental d'Escrime 77, de nos partenaires « 1000 Fleurets » : La Famille Crouzy, les Commerçants du Marché de Melun, SA Hanny, Polylogis et le Château de Couches.
Merci à tous.**